

# Extrait de la fiche RNCP n°29966

Licence Professionnelle Mention : « Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels »

Licence Professionnelle - Niveau 6  
Mention : Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels

## ➡ Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

### Optimisation et automatisation de l'exploitation d'applications

- Elaboration de procédures
- Paramétrage des outils d'automatisation et de contrôle
- Mesure de performances
- Intégration au système de nouvelles applications ou informations
- Gestion de la documentation, des tests et des configurations
- Prototypage, implémentation et tests d'applications
- Maintenance corrective et évolutive
- Suivi et gestion de la démarche qualité
- Veille technologique et informationnelle
- Développer et maintenir une application N tiers
- Concevoir, mener et exploiter des tests à des fins de validation, de contrôle de conformité ou d'optimisation de performances
- Concevoir des applications en mettant l'accent sur la sûreté, la fiabilité, la maintenabilité et les performances
- Mettre en œuvre un processus qualité

### Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique

diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

## ➡ Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec ce diplôme

- J58 : Edition
- J62 : Programmation, conseil et autres activités informatiques
- J63 : Service d'information
  - ◊ Développeur
  - ◊ Analyste-programmeur
  - ◊ Qualiticien
  - ◊ Testeur

## ➡ Descriptif des composantes de la certification

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Code NSF : 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Codes des fiches ROME les plus proches : M1805 : Études et développement informatique

- M1802 : Expertise et support en système d'information

# Extrait de la fiche RNCP n°29966

## ➔ Bloc de compétences

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 - Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li><li>• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li><li>• Développer une argumentation avec esprit critique.</li></ul>
Bloc de compétence n°3 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li><li>• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li></ul>
Bloc de compétence n°4 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li><li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li><li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li></ul>
Bloc de compétence n°5 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li><li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li><li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li><li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li></ul>
Bloc de compétence n°6 - Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer et maintenir une application N tiers</li><li>• Concevoir des applications en mettant l'accent sur la sûreté, la fiabilité, la maintenabilité et les performances</li></ul>
Bloc de compétence n°7 - Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concevoir, mener et exploiter des tests à des fins de validation, de contrôle de conformité ou d'optimisation de performances</li><li>• Mettre en œuvre un processus qualité</li></ul>

# Extrait de la fiche RNCP n°29966

Licence Professionnelle - Niveau 6  
Mention : Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels

## Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li><li>◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li><li>◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li></ul>
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Non accessible en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

## Statistiques

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle-des-etudiants/>  
<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/devenir-de-nos-diplomes/connaissance-reussite-et-devenir-des-publics-etudiants-de-l-ut2j-328567.kjsp?RH=services>  
<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>  
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

## Autres sources d'information

<http://www.ut-capitole.fr/>  
<http://www.univ-tlse2.fr>  
<http://www.univ-tlse3.fr>  
<http://www.iut-tlse3.fr>